

Notre déclaration de principes environnementaux

La Direction – Projets de l'Eastmain de la SEBJ adhère à la Politique « Notre environnement » d'Hydro-Québec afin de réaliser sa mission tout en favorisant le développement durable, en assurant une gestion rigoureuse de l'environnement et en visant l'amélioration continue. Elle s'engage à :

- prendre en compte les valeurs et préoccupations du milieu dans lequel s'inscrivent ses projets ;
- contribuer au développement social du milieu d'accueil de ses projets ;
- prendre en considération l'environnement à toutes les étapes des projets, de la conception à la mise en service ;
- sensibiliser ses employés et fournisseurs à leur responsabilité face à l'environnement ;
- mettre en œuvre les mesures d'atténuation des impacts sur l'environnement et des programmes de suivi environnementaux ;
- utiliser les ressources le plus efficacement possible ;
- favoriser la récupération, la réutilisation et le recyclage des matières résiduelles ;
- réaliser et communiquer des bilans environnementaux, sociaux et économiques pour chacun de ses projets majeurs ;
- respecter les exigences légales et autres exigences environnementales.



Normand Béchard
Directeur – Projets de l'Eastmain
2 octobre 2006

ISO 14 001



Société d'énergie
de la Baie James



HÉ-1-A
and Sarcelle Powerhouses
and Rupert Diversion



Centrales de
l'Eastmain-1-A
et de la Sarcelle
et dérivation Rupert